

LE M-PAIEMENT : L'ALGERIE EST-ELLE PRETE ?

Pr. Khemissi CHIHA- Professeur
Rabab DAHIA- Doctorante
Université Alger 3

Résumé : L'industrie des moyens de paiement est en évolution constante depuis de nombreuses années. De multiples systèmes sont venus se greffer, au fil du temps, améliorant, à la fois, la rentabilité, la rapidité et la sécurité du dénouement des transactions. Parallèlement, les moyens de paiement se sont modernisés et ont intégrés une offre bancaire complète et compétitive.

L'objectif de cette étude est d'éclairer l'état de développement des solutions de paiement mobile.

Mots clés: paiement, moyens de paiement, mobile, m-paiement.

Abstract: The industry of means of payment is constantly evolving for many years. Multiple systems have been grafted, over time, improving the efficiency, speed and security of transactions. while, the means of payment is modernized and integrated a full range of banking services and competitive

The objective of this study is to clarify the state of development of mobile payment solutions

Key words: payment, methods of payment, mobile, m-payment

Introduction

Le système de paiement constitue un des vecteurs de transmission de la politique monétaire en assurant une circulation rapide et sûre des moyens de paiement, par ailleurs le bon fonctionnement des systèmes de paiement comme un cadre juridique et réglementaire est essentiel à la stabilité financière.

Dans cette optique, une nouvelle révolution des moyens de paiement est en marche, celle du paiement par internet, par téléphone mobile, des paiements sans contact, de la suppression annoncée du chèque, celles des nouveaux entrants non bancaires, celle des affrontements entre les autorités publiques de la concurrence et les banques.

Cette révolution succède à la précédente marquée par l'essor inouï, et toujours en cours de la carte, depuis lors ; les espèces et le chèque ont perdu leur rôle dominant.

Cette article vise à mettre en lumière le fort développement du mobile paiement dans le monde et explique quels avantages et conséquences pratiques sur le marché des moyens de paiement, en plus ; présenter l'état des lieux de l'utilisation des moyens de paiement en Algérie.

Problématique

Est-ce que le mobile paiement peut révolutionner le paiement en Algérie ?

La réponse à cette question nous amène à traiter le présent papier à travers trois axes :

Le point de départ de notre travail consiste à donner de manière sommaire un aperçu à l'évolution effective des moyens de paiements dans le monde, cette typologie précisée, et concentrée plus particulièrement sur les m-paiements.

Dans un deuxième temps, nous allons confrontée l'évolution des instruments de paiement avec celle qui existe en Algérie.

Enfin, nous allons conclure par évoquer certaines perspectives de réussite du m-paiement en Algérie.

I. Cartographie des moyens de paiement

Historiquement, la monnaie prenait la forme des différents supports métalliques et papiers puis est venue l'ère de la dématérialisation dans laquelle les établissements bancaires ont généralement pris une position dominante dans la création et la fourniture des moyens de paiement.

Les instruments de paiement ont pour effet de huiler les rouages de l'économie, en effet, les instruments ou moyens de paiement facilitent les échanges des biens et de service en répondant à des besoins précis, mais ils constituent pour ainsi dire un processus industriel à part entière car chaque instrument a son histoire sociale et technologique qui oriente son exploitation dans des domaines particuliers.

A-Type de moyens de paiement

A-1 les moyens de paiement classique

Les banques fournissent une gamme des moyens adaptés à l'automatisation du traitement des transactions et à la dématérialisation progressive des supports monétaire¹

Les moyens utilisés varient d'un pays à un autre .En général on recense les moyens suivantes :

- ✓ les chèques ;
- ✓ les virements ;
- ✓ les prélèvements ;
- ✓ les cartes bancaires ;
- ✓ les effets de commerce.

A-2 les moyens de paiement moderne

L'évolution de nos usages en termes de paiement est particulièrement intéressante. Dans les pays Européens, les chèques et les espèces étaient les moyens de paiement les plus utilisés dans les années 70, ils ont cédé la place à la carte bancaire, aux virements et prélèvements au cours des années 80 et 90².

Ces changements sont dus à deux types de circonstances, les unes associées aux utilisateurs du paiement souhaitant évoluer vers d'avantage de liberté et de mobilité, les autres aux «producteurs», acteurs proposant cette offre de service et souhaitant de leur coté augmenter leur productivité et leur profit.

Dans le cadre de ces stratégies, la recherche d'une meilleur productivité et d'une plus grande satisfaction des agents évoluant en parallèle avec l'évolution technologique (apparition d'internet, des Smartphones) que les banques ont commencé à proposer de nouveaux services basés sur des dispositifs novateurs (téléphone-mobile).

En chiffre, en compte plus de 5 milliards de téléphones mobiles en 2010 contre 4 milliards de cartes bancaire et ce, selon le dernier rapport sur la mobilité d'Ericsson. En Mars 2014, le chiffre a grimpé à 6,8 milliards de connexions mobiles dans le monde, soit plus de 9,3 mobiles connectés pour 10 personnes, Et 2015 pourrait être l'année où le nombre de connexions à Internet mobile dépassera le nombre d'habitants sur la planète³

¹ Mostafa HAsheemsherif, Ahmed serhrouchni, la monnaie électronique : Système de paiement sécurisé.Eyrolles, 2000, p27

² Georges pauguet, l'avenir des moyens de paiement en France, France, 2012, p25.

³Ericsson Mobility Report, Stockholm, Sweden, 2013,p 04.

En bref, la première vague massive de dématérialisation est arrivée dans les années 70 (1967 création de la carte de paiement). Le leader des moyens de paiement dématérialisés et pour longtemps encore. Après plus de 40 ans d'existence, la carte bancaire a connu de nombreuses évolutions de la carte à piste magnétique jusqu'à les cartes bancaires sans contact (la première étape de la fusée), il suffit d'approcher une carte équipée de la technologie NFC (Near Field Communication), d'un terminal de paiement électronique (TPE) sans avoir à entrer son code secret, en posant juste quelques secondes devant le terminal de paiement ; l'opération se fait⁴

La deuxième étape de la fusée qui est le paiement avec Smartphone (mobile paiement) suit le même principe que la carte sans contact. L'équivalent de la puce de la carte bancaire est stocké sur la carte SIM du téléphone, et avec la géo localisation de celui-ci, les banques devraient pouvoir mieux se sécuriser.

B- Mobile paiement

B-1 Définition

Le paiement mobile ou m-paiement correspond aux paiements pour lesquels le mobile est utilisé pour initier ou confirmer le paiement, il trouve aujourd'hui son actualité dans de nombreux usages de paiement : transfert d'argent, règlement de factures, paiement en magasin, paiement à distance...»

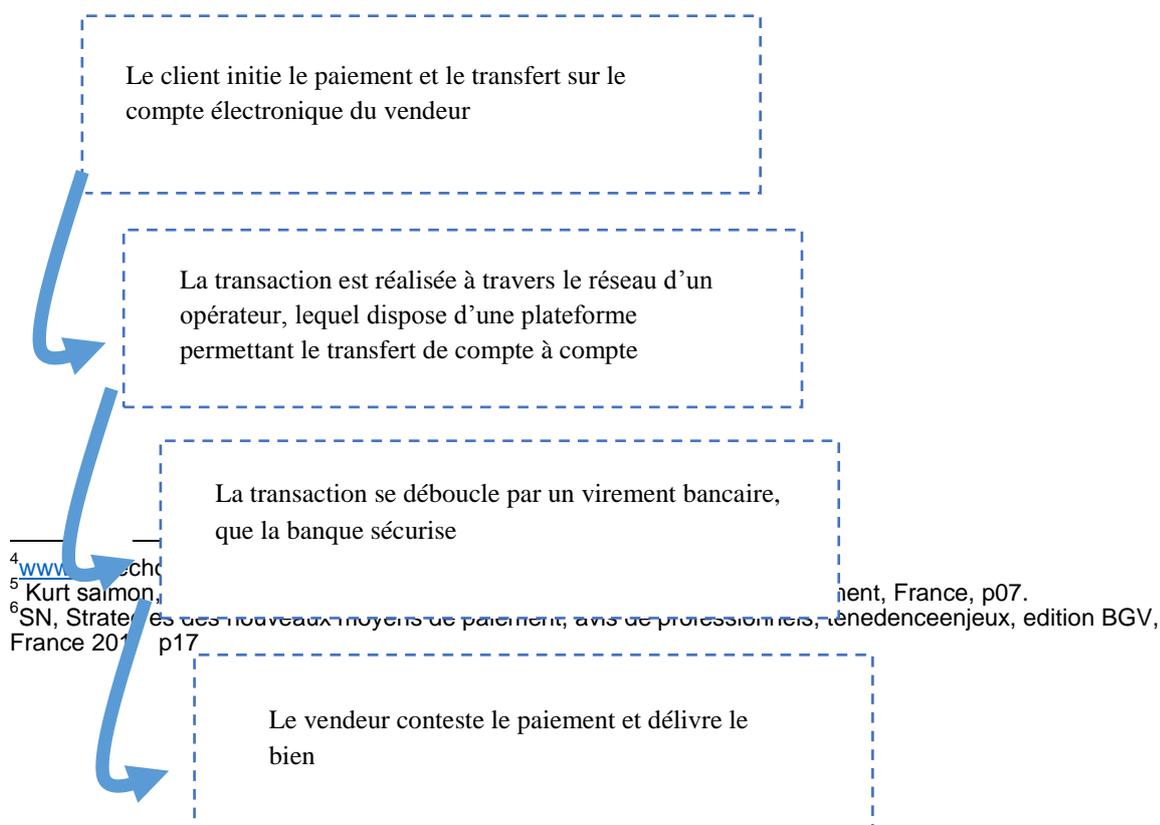
Cette définition exclut le concept de paiement sans contact qui ne fera pas objet de l'étude dans le présent papier :

- le paiement sans contact «via carte de paiement» apporte une nuance qui réside dans le fait que certains paiements sans contact ne sont pas uniquement le fait de téléphones mobiles mais de cartes bancaires intégrant une technologie sans contact⁵

B-2 les interactions de paiement par mobile

Une transaction de paiement par mobile suppose en effet des interactions à quatre niveaux différents :⁶

Figure 01 : Les interactions de paiement par mobile



Avec le m-paiement apparait quelque chose tout à fait nouvelle :

- pour la première fois, des paiements sont initiés à travers un support qui n'est pas intégralement dédié à cette fonction, comme le sont les espèces, le chèque ou la carte bancaire. Parallèlement, de nouveaux acteurs peuvent se déployer sur le marché des paiements sans être des banques, tandis que des banques peuvent devenir des opérateurs téléphoniques ;
- l'enjeu pour des acteurs non bancaires est de capter les flux de paiement au moment de leur réalisation, donc au niveau des acheteurs et des vendeurs pour :
 - . Facturer directement l'usage ;
 - . leur associer des actions de promotion et fonctionner ainsi comme une régie publicitaire sur un réseau le plus large possible.

Pour les banques, cette menace survient dans un contexte où elles doivent repenser les modèles économiques employés jusqu'ici en matière de paiement avec la mise en cause des interchanges : alors même que la maîtrise technique des nouveaux moyens de paiement mis en place leur échappe et qu'elles trouvent face à elles des concurrents d'un nouveau type, notamment des établissements de paiement susceptibles d'intervenir dans des conditions plus favorables qu'elles.

- la sécurité de la transaction est gérée à deux niveaux différents : technique (l'opérateur téléphonique) ; financier (la banque et/ou opérateur).

B-3 Les façons de m-paiement

Il y a trois principales façons de lancer un paiement sur un appareil mobile⁷ :

-SMS ou USSD* "unstructured supplementary service", ou un message est envoyé par l'utilisateur via le réseau de téléphone mobile pour lancer le paiement, ces types de systèmes sont plus communément utilisés pour les paiements de transfert d'argent à distance

-Internet mobile : dans ce cas ; le dispositif mobile fournit un moyen d'accès à internet, les paiements via cette interface de transaction sont similaires aux transactions effectuées à partir d'un ordinateur personnel, mais les services du site (les services bancaires par internet) peuvent être adaptés pour les rendre plus propices grâce à la fourniture d'une application.

-Contact ou Near Field Communication «NFC» ou un appareil mobile activé avec la technologie NFC communication en champ proche qui peut être placé à proximité d'une NFC terminal et transmet les informations de paiement en utilisant des fréquences radio. La communication entre les appareils peuvent offrir la même base de fonctionnalité comme un crédit ou un débit sans contact de carte ou une interaction plus complexe pour permettre des services supplémentaires à fournir.

B-4 Particularités du paiement par mobile :

Nous venons détailler de façon générale quelques-unes des particularités, en termes technologique et d'usage :

⁷ Bank of Australia, March 2013, p 72

* USSD est une norme permettant de transmettre des informations sur des canaux GSM

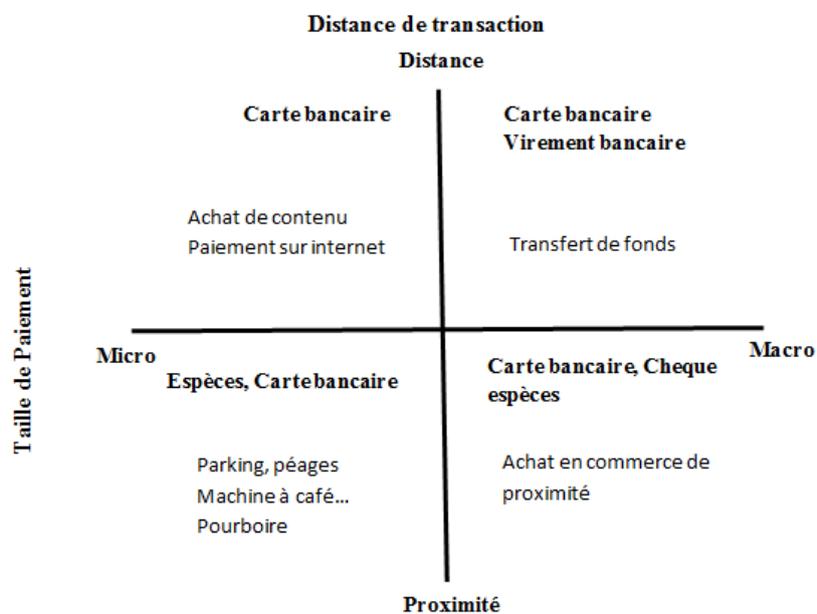
- Les capacités du mobile :

Il est certain que le mobile offre un outil de capture d'une transaction de paiement plein d'intérêts, ceci explique pourquoi nous avons aujourd'hui un large consensus sur le fait que, d'une manière ou d'une autre, le mobile deviendra certainement un dispositif de paiement privilégié. Dans de nombreux contextes, le mobile offre l'avantage unique de rendre le payeur accessible et impliqué dans la capture d'une transaction de paiement. Celui-ci peut tout à la fois recevoir des messages en provenance des systèmes du côté payé, effectuer des vérifications (ex : prix, solde...) vis-à-vis de ses systèmes et participer à un déroulement d'opérations élaborées visant à fiabiliser ou bonifier la transaction en cours de capture.

De plus, le mobile permet d'opérer de nombreux traitements, en local ou en déporté sur un serveur, ce qui permet de renforcer des opérations de sécurité, d'exploiter et enrichir les données spécifiques à la transaction et enfin une visualisation qui aidera le payeur à prendre les meilleures décisions tout au long des différentes étapes du processus.

Enfin, le mobile offre une plateforme complète pour pouvoir offrir un déroulement élaboré, néanmoins sans couture, pour certaines situations de paiement (paiement avec confirmation par mot de passe unique).

Figure 02 : Moyens de paiement auxquels le paiement mobile se substitue selon la taille et la distance des transactions



Source : Etude relative aux moyens de paiements mobiles, réalisée par les cabinets IDATE et BIRD pour le compte de l'autorité de régulation des télécommunications, décembre 2003, p18.

B-5. Les étapes de la transaction de paiement avec un mobile

Ces étapes sont les suivantes :

-L'identification

Tout débute par l'identification du payeur et du payé. Cela correspond en fait à une opération appelée «poignée de main» c'est-à-dire un échange d'identification et divers protocoles de reconnaissance qui conduisent à l'établissement d'une connexion entre le mobile du payeur et le dispositif du payé chargé d'exécuter les opérations de son côté.

Si le mobile ne possède pas forcément d'emblée une solution aussi ergonomique que le geste particulièrement simple d'insérer une carte dans un lecteur, il peut offrir une souplesse qui permet potentiellement d'inventer et de tester de nombreuses solutions à ce problème crucial.

-L'échange des termes

Une fois la session de transaction établie, le mobile offre une grande souplesse pour pouvoir passer à l'échange envisagé des termes beaucoup plus riches qu'un dispositif comme la carte bancaire, il peut également utiliser des données complémentaires pour venir amender ou transformer la transaction envisagée

-L'authentification

Dans l'étape de l'authentification, le mobile possède un véritable avantage dans la mesure où il commence à être la solution de référence pour l'implémentation **3D Secure** des différentes cartes bancaires lors d'un achat distant. Néanmoins, cette solution qui s'impose pour bénéficier d'un deuxième facteur pour obtenir une authentification forte à deux facteurs est loin d'être sans couture, le mobile offre en revanche un potentiel immense de mélanger agréablement les deux facteurs dans un déroulement nettement plus aisé pour le payeur.

-L'approbation

Le mobile peut permettre une boucle complète d'autorisation ou la demande initiée par le dispositif du payé va pouvoir transiter entre tous les acteurs financiers impliqués jusqu'au payeur à chaque étape. La transaction pourra être refusée sur des critères propres à chacun, et bénéficiera d'un sceau ultime avec une autorisation en temps réel donnée finalement par le payeur lui-même. On voit toute la portée dans la conformité qu'apporte un tel circuit dans le processus d'autorisation.

De plus, les capacités de traitement qu'offre le mobile permettent d'imaginer et de monter souplement et graduellement l'ensemble des opérations effectivement faites lors d'une approbation

-La signature

Concernant l'engagement final du payeur, le mobile n'apparaît pas porteur de grandes nouveautés par rapport aux autres dispositifs, si ce n'est l'avantage complémentaire de permettre sans doute d'historier l'ensemble des engagements de manière un peu plus exploitable que des notes sur des talons de chèques par exemple.

- La confirmation

Le mobile peut offrir un certain service pour le payeur dont la confirmation s'opère le plus souvent par la réception d'un ticket papier sur le point de vente, et éventuellement par la réception d'un message dans un achat en ligne. Le mobile peut offrir au payeur le moyen d'obtenir enfin une confirmation un peu plus standardisée et exploitable, il n'est pas sûr que cela représente une valeur suffisante pour trouver une équation économique particulière ; mais elle participe aux avantages qui aideront la promotion du mobile comme dispositif de paiement par les payeurs.

II- L'état des lieux de l'utilisation des moyens de paiement en Algérie

A- L'évolution de l'usage de moyens de paiement

A.1 Paiement par chèque et virement

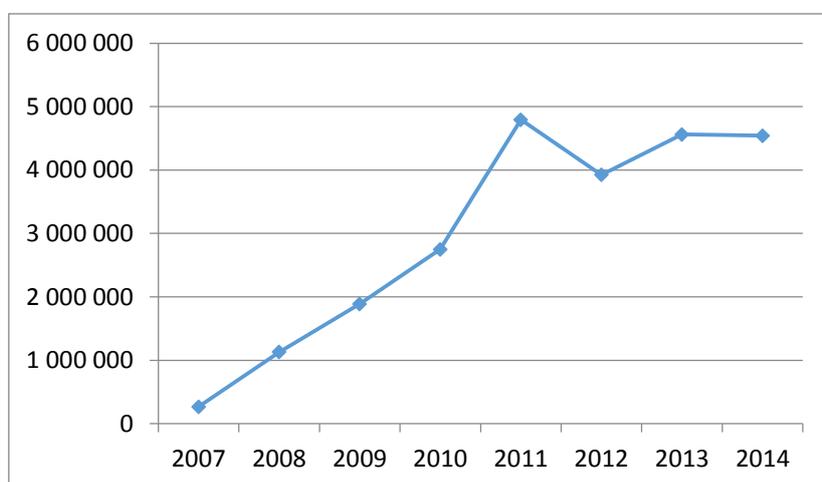
Les paiements par chèque continuent à prédominer. En effet, avec un volume de 8,210 millions de chèques compensés en 2013 contre 8,034 millions en 2011, cet instrument de paiement représente 42,2 % du total des opérations compensées en 2013 contre 46,2 % en 2012. La volumétrie globale des transactions par chèque dans le système ATCI* correspond à une moyenne journalière de 32 451 transactions pour une valeur de 46,333 milliards de dinars.

Le volume des virements qui est de 6,479 millions d'opérations (5,227 millions d'opérations en 2012) représente 32,3 % du volume total des opérations traitées (30,1 % en 2012). On remarque l'évolution de la contribution des virements dans le volume des transactions scripturales. Ils permettent d'effectuer des transferts de fonds entre comptes, sur ordre du débiteur. Ce moyen de paiement suppose que le débiteur connaît la banque du bénéficiaire et son numéro de compte. C'est la raison pour laquelle il est souvent utilisé aux versements des salaires et des pensions.

A.2 Paiement par carte : une pratique en hausse

Le volume des transactions par carte bancaire est en hausse de 15,6 % en 2013, soit 4,570 millions d'opérations (3,953 millions en 2012) représentant 23,5 % du total des opérations de paiement contre 22,7 % en 2012. Une volumétrie beaucoup plus importante porte sur les opérations de retrait par carte effectuées par la clientèle sur les distributeurs de billets appartenant aux banques concernées, chose qui n'est pas opérationnelle à Algérie Poste (absence de transit par le système ATCI). En 2012, Algérie Poste a pris des mesures pour que ses cartes soient acceptées sur les distributeurs des autres banques.

Figure 03 : L'évolution de nombre de carte bancaire en Algérie



Source : centre de pré compensation interbancaire

D'après le graphe ; le nombre de cartes est en croissance constante (il a triplé de 2007 à 2011). On est arrivé à plus de 4 000 000 porteurs de cartes dans la première moitié de l'année 2011. Dans les pays développés, le commerce électronique est très avancé grâce aux différentes politiques et actions engagées pour la promotion de ce nouveau mode de transactions commerciales.

Cependant, si ce concept connaît un réel développement dans les pays avancés au point de constituer une nouvelle culture et un nouveau mode de vie au citoyen, sa présence en Algérie reste très modeste et sa vitesse d'adoption demeure malheureusement très lente. Cela est la conséquence

essentielle du secteur bancaire qui n'élabore pas de relations clients visant à encourager le paiement par carte ; en plus des contraintes culturelles, techniques, commerciales et sécuritaires.

A3. Les effets de commerce : utilisation timide

Quant au volume des effets de commerce (lettres de change et billets à ordre), ils ne représentent que 1,1 % du volume total des moyens de paiement échangés dans le système⁸

Le problème en Algérie réside toujours dans l'adoption d'une culture bancaire par la société Algérienne ou les espèces constituent le moyen de paiement privilégié dans les transactions commerciales et financières de gros ou de petits montants. Le choix de ce mode de paiement peut être justifié par l'absence d'une culture bancaire et d'un manque de confiance par rapport aux moyens de paiement modernes.

- la 3G du téléphone

Après le lancement de la 3G en Algérie depuis Décembre 2013, le nombre d'abonnés a atteint plus de 8 millions⁹

Mais les services fournis par les opérateurs téléphoniques restent primitives car elles ne dépassent que le paiement par internet.

Il y a quelques tentatives pour améliorer les paiements en Algérie comme le service e-paiement **Khlass**. Le paiement des factures via Internet s'inscrit dans la nouvelle stratégie adoptée par Algérie Télécom afin de développer et de moderniser son réseau, tout en restant à l'écoute des attentes de sa clientèle.

Algérie Télécom a enclenché depuis plus d'une année un processus de transformation de l'entreprise d'un opérateur de réseau vers un opérateur de services. Les clients d'Algérie Télécom peuvent payer leurs factures à partir de n'importe quel poste Internet. Ce nouveau mode de paiement qui vient se placer dans le catalogue des services d'Algérie Télécom a pour but de faciliter le quotidien des clients. Il permettra le rechargement d'un compte ADSL sans avoir se déplacer au niveau des agences, et à partir de n'importe quel poste Internet par prélèvement du compte CCP.

B- Quelles sont les causes du retard ?

Une grande partie de la population Algérienne utilise de l'argent liquide pour effectuer des transactions ; l'échange, les transferts, l'accès au crédit ou l'épargne transitent par des canaux informels non réglementés et non supervisés. De nombreuses initiatives d'inclusion financière visent alors à mettre en place des services financiers formels pour aider ces populations délaissés.

Les facteurs liés à cette exclusion financière sont multiples et peuvent être expliqués par :

- ✓ les difficultés d'accès (nombre limité des banques),
- ✓ les coûts de changement (démarches administratives lourdes et nécessitant un niveau d'éducation élevé),
- ✓ le prix (service de base trop onéreux),
- ✓ le marketing (ciblage d'une clientèle rentable),
- ✓ d'autres motifs, plus personnalisés.

* Algérie Télé Compensation Interbancaire, système de télé compensation mis en marche en 2005

⁸ Rapport de la banque d'Algérie, Alger, 2013, p89.

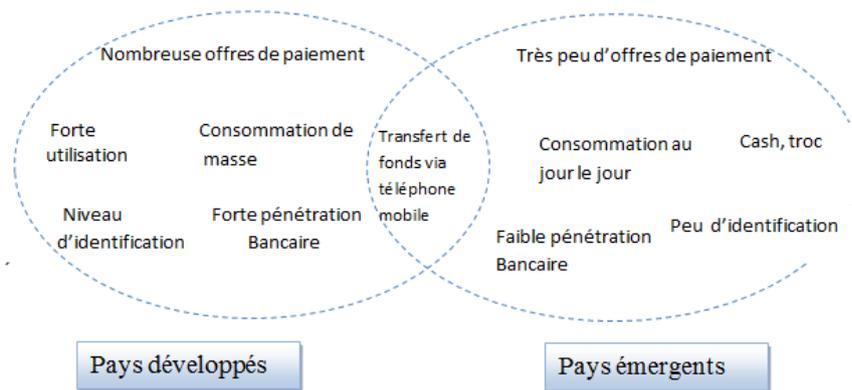
⁹ www.TSA-Algerie.com, consulté le 25 Février 2015

C- Facteurs d'acceptabilité et usage du paiement mobile en Algérie

L'Algérie est un pays en voie de développement où les services proposés par la téléphonie mobile peuvent être une solution pour les populations non bancarisées d'accéder aux services financiers, et de bénéficier des avantages de l'utilisation d'un téléphone portable comme moyen de paiement dans un pays faiblement bancarisé. Selon les statistiques, «la bancarisation est en retard et la monnaie fiduciaire reste l'instrument prédominant de paiement et représente plus de la moitié de la masse monétaire»¹⁰. L'utilisateur peut gérer son argent indépendamment du temps et du lieu. En 2012, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile s'élève à plus de 37.5 millions dans un pays qui compte près de 38 millions d'habitants, soit une densité téléphonique de 99.28%, et selon le président de l'ARPT, «le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Algérie a atteint 45 millions de clients en Novembre 2014»¹¹. Les manipulations pour un paiement sont perçues comme faciles même par les individus illettrés. Les banques présentent des procédures trop lourdes et contraignantes engendrant des coûts de changement élevés pour des populations souvent illettrés, le paiement mobile facilite l'inscription et l'affiliation au système

Enfin la dernière motivation d'utilisation du téléphone mobile comme moyen de paiement s'explique par l'absence de structures bancaires de proximité qui oblige la population à utiliser des canaux et d'effectuer des transactions plus sécurisées.

Figure 04 : caractéristiques de la financiarisation comparée entre pays développés et émergents (cas de l'Algérie)



Source : Laetitia Chaix, Le paiement mobile perspectives économiques, modèles d'affaire et enjeux concurrentiels, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat en Sciences Économiques, UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, Paris 2013, p 193

CONCLUSION

Les téléphones portables ne se limitent plus à offrir des services vocaux, ils sont devenus aussi le vecteur de nouvelles formes de commerce électronique.

Les messages courts SMS, et plus récemment les MMS, forment déjà une nouvelle «économie», bien plus rentable que la première du nom, née avec l'ère internet.

Mais comme dans toute activité humaine, des règles et des lois doivent régir ce domaine. Ces règles résultent tantôt de la simple application du droit commun, tantôt de textes nouveaux spécialement conçus pour réguler les services en ligne.

¹⁰ Bancarisation de masse en Algérie, mission conjointe du CGAP et de l'AFD, Alger, 2006, p 5.

¹¹ www.algerie-focus.com

Actuellement, les différents moyens de paiement de détail existants notamment, les espèces, les chèques, les virements, les prélèvements et la carte de paiement sont utilisés en fonction des montants, des lieux géographiques et des contextes économiques et culturels des agents économiques. Toutefois, l'introduction du m-paiement comme nouveau moyen de paiement ne remplace pas nécessairement ceux déjà existants.

L'histoire montre plutôt que chaque utilisation d'un nouveau moyen de paiement s'est inscrite en complément de ceux déjà existants.

En Algérie, l'émergence des TIC dans les différents secteurs constitue un atout non négligeable quant à son exploitation dans la mise en place d'une nouvelle forme de moyen de paiement qui est le m-paiement. Ce dernier va permettre de permettre d'atteindre une plus large population d'utilisateurs et réduira les contraintes géographiques, temporelles et culturelles.

En effet, les inputs du marché de la téléphonie et son développement est en plein essor, le seul ingrédient manquant reste la volonté de l'état pour régulariser et formaliser la procédure de mise au point du m-paiement ainsi que l'instauration d'une politique visant la promotion de ce nouveau mode

La réussite du m-paiement repose sur trois piliers qui doivent être impérativement instaurés, à savoir :

- La normalisation et la régularisation du m-paiement ;
- La sécurisation à travers la définition des seuils des opérations, et l'implication des organismes d'assurance,
- La délégation d'habilitation aux opérateurs de la téléphonie ou d'autres pour effectuer des opérations de paiement.

BIBLIOGRAPHIE

- Georges pauguet, l'avenir des moyens de paiement en France, France, 2012
- Kurt Salmon, Mobile paiement...une révolution venue du sud, PHB développement, France, 2012.
- Mostafa HAsheemsharif, Ahmed serhrouchni, la monnaie électronique : Système de paiement sécurisé. Eyrolles ,2000
- Laetitia Chaix, Le paiement mobile perspectif économique, modèles d'affaire et enjeux concurrentiels, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat en Sciences Économiques, UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, Paris 2013
- SN, Strategies des nouveaux moyens de paiement, avis de professionnels, tencedence enjeux, edition BGV, France 2011
- Etude relative aux moyens de paiements mobiles, réalisée par les cabinets IDATE et BIRD pour le compte de l'autorité de régulation des télécommunications, décembre 2003
- Etude relative aux Bancarisation de masse en Algérie, mission conjointe du CGAP et de l'AFD, Alger, 2006
- Rapport de la banque d'Algérie, Alger, 2013
- Rapport de la banque d'Australia, Mars 2013
- www.lesechos.fr
- www.TSA-Algerie.com, consulté le 25 Février 2015